

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2218>



Assemblée Générale de l'APUC, 6 Février 2024

- Les raisons d'adhérer à l'Association - Présentation de l'Association/Adhésion -



Date de mise en ligne : mardi 13 février 2024

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Ordre du Jour : Rapport moral, Rapport financier ; Perspectives 2024 ; Election du bureau

► **Rapport Moral**

Notre activité a permis de développer, après des années difficiles (Covid, ...), des relations avec un nombre important d'associations qui militent pour la démocratie. Bien sûr, leurs visions des choses sont diverses, mais elles se retrouvent sur l'essentiel.

Notre activité a permis de développer, après des années difficiles (Covid,...), des relations avec un nombre important d'associations qui militent pour la démocratie. Bien sûr, leurs visions des choses sont diverses, mais elles se retrouvent sur l'essentiel.

C'est ainsi que nous avons pu organiser la réunion à l'Assemblée nationale avec le groupe Liot qui, au-delà de ses positions politiques, avait courageusement engagé un bras de fer avec le gouvernement sur les attentes aux principes démocratiques lors de la loi retraites.

Cette réunion a permis de plus de souder les relations entre toutes nos associations. Nous souhaitons la poursuivre en approfondissant les sujets essentiels. C'est pourquoi nous préparons un colloque qui se tiendra le samedi 4 mai à la maison des associations du 15ème arrondissement de Paris. Il se déroulera essentiellement autour de 3 thèmes : le peuple, la légitimité/souveraineté, la prééminence du droit européen sur le droit national.

Nous approfondirons à cette occasion les liens entre nos associations. Il serait bon que ce lien se manifeste aussi sur tout le territoire français, en particulier qu'une rencontre du même genre ait lieu le même jour à Marseille, Montbéliard, Lyon, Chartres, ...

En toutes hypothèses, cela permettrait de développer des cercles, l'activité des cercles ayant, ces derniers temps, un peu marqué le pas. Néanmoins, même si cela reste faible, nous avons eu quelques adhésions ces derniers temps. Il importe de relier ce fait au développement des cercles.

Le rapport moral n'ayant pas fait l'objet de questionnement est mis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

► **Rapport Financier**

Anne-Cécile présente le rapport financier 2023. L'exercice est équilibré. Les recettes (2 110,00 €) sont supérieures aux dépenses (2038,44 €). Compte tenu du report de l'année précédente (4 696,69 €), la trésorerie disponible s'élève, ainsi, à 4 768,25€.

La cotisation minimale d'adhésion est maintenue à 20 €.

Le rapport est mis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

► **Perspectives 2024**

L'activité principale de cette année est essentiellement concentrée sur un travail de rassemblement et de confortement des relations avec d'autres associations sensibles à la nécessité de faire évoluer le cadre institutionnel du pays en faveur du peuple.

Les membres présents soulignent l'importance d'établir entre elles (et nous) un climat de confiance et de travailler ensemble. D'autant, qu'il existe un nombre important d'initiatives similaires portées par des acteurs locaux qui, malheureusement, n'ont aucun contact entre eux (Charles Hayeck).

Pour autant, notre collaboration avec d'autres devrait s'attacher au formalisme du cadre institutionnel et sortir du débat politique. Il importe de se poser des questions structurelles sur la représentation de l'Etat (Jean-Luc Gosse).

André rappelle l'importance du colloque du 4 mai et invite les participants à initier des rencontres locales traitant les mêmes sujets que ceux dudit colloque. Il encourage les initiatives de collaboration évoquées (Noura Mebtouche – André Cuerq).

L'APUC est invitée à participer au séminaire du 27 et 28 avril à Montreuil initié par Réseau laïque social (Michel Lamboley).

[-] Election du Bureau

André propose de modifier la composition du bureau en accueillant de nouveaux membres : Mrs Michel Lamboley (Montreuil), Jean-Luc Gosse (Marseille), Nura Mebtouche (Saône et Loire) et Charles Hayeck (Montbéliard).

Les propositions sont mises au vote. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Le bureau est ainsi composé de :

André Bellon (Président)

Didier Brisebourg

Hugues Debotte

Marc Devillers

Salvatore Fiorino

Pascal Geiger (Secrétaire général)

Jean-Luc Gosse

Loick Gourdon

Charles Hayeck

Michel Lamboley

Nura Mebtouche

Anne-Cécile Robert (Vice-Présidente, Trésorière)

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 19h00.